



# BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS D'ORQUES



**Meilleurs vœux à tous pour  
cette nouvelle année 2009**

# LE MOT DU MAIRE

*2008 a été marqué par une crise sans précédent.*

*La flambée des matières premières (pétrole, acier, céréales...) sans cause réellement objective, a entraîné l'économie dans une spirale infernale en montrant les limites du capitalisme.*

*Nous avons été tous touchés ou presque pendant que les grandes entreprises du commerce international et de la grande distribution ont encore consolidé leurs profits et rémunérations.*

*J'ai l'impression d'une fatalité, en effet, à chaque crise les nantis sortent plus protégés, les assistés reçoivent la manne des pouvoirs publics (pour se donner bonne conscience), alors que ceux qui se lèvent tôt pour aller au travail vont être ponctionnés pour financer le RSA (ils avaient pourtant espéré qu'en travaillant plus ils gagneraient plus).*

*Les communes risquent aussi d'être au régime allégé. L'état annonce des dotations en hausse de 1% pour 2009. Ce serait acceptable s'il ne se déchargeait pas de certaines fonctions que les communes devront accomplir à sa place.*

*Notre commune pourrait faire la politique de l'autruche, ne plus rien faire ou s'endetter à long terme.*

*Ce n'est pas mon choix, je proposerai au Conseil Municipal une hausse modérée de la fiscalité, des économies avec report des investissements non productifs en préservant une politique volontaire de développement.*

*Je voudrais aussi « tordre le cou » aux rumeurs du genre « tout va mal à St Denis ». Nous avons certes des problèmes que nous pouvons régler, mais ensemble en prenant chacun sa part de responsabilité.*

*Nous entrons dans une période de fêtes se traduisant généralement par des rencontres familiales et amicales, aussi profitons de ces moments de joies.*

*Bon Noël et Meilleurs Vœux à tous.*

**Daniel MARTIN**



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Daniel MARTIN  
MAIRE



Michel LELIEGE  
1<sup>er</sup> Adjoint



Maurice  
DELHOMMOIS  
2<sup>ème</sup> adjoint



Arnaud LELOUP  
3<sup>ème</sup> adjoint



Marie-Pierre  
BEAUVAIS



Christian  
BERGER



Christine  
EDON



Jean-Louis  
ECHIVARD



Jacqueline  
FOUCHARD



Fabrice  
GÉRÉ



Michèle  
GESLOT



Gérard  
JOUANNEAUX



Joël  
LEGAY



Fernand  
PIOGER



Stellie  
PORTAIS



## Les commissions

Le Maire est membre de toutes les commissions :

- \* Environnement & fleurissement : Mmes et Mrs Jouanneaux, Beauvais, Fouchard, Geslot, Legay.
- \* Eau : Mrs Leliège, Berger, Géré, Jouanneaux, Legay, Leloup, Pioger
- \* Voirie : Mmes et Mrs Delhommois, Geslot, Edon, Echivard, Géré, Pioger, Portais
- \* Travaux : Mmes et Mrs Delhommois, Berger, Beauvais, Edon, Fouchard, Geslot, Leliège, Pioger, Portais
- \* Economie & Tourisme : Mmes et Mrs Beauvais, Berger, Fouchard, Jouanneaux, Leliège, Leloup, Pioger
- \* Agricole : Mmes et Mrs Géré, Delhommois, Echivard, Edon, Leloup
- \* Pêche : Mmes et Mrs Leliège, Echivard, Edon, Legay



# VOEUX DE LA MUNICIPALITE

L'équipe municipale vous invite à l'échange des vœux le **mardi 20 janvier à 20h** à la salle polyvalente. Le Maire vous accueillera, reviendra sur l'année 2008 et vous présentera les grandes orientations pour 2009.

## CALENDRIER DES FETES

<p><b>Janvier 2009</b></p> <p>10 : Cinéma 20 : Vœux du Maire 21 : Galette des Aînés</p> <p><b>Février</b></p> <p>4 : Galette AFN 8 : Loto école publique</p> <p><b>Mars</b></p> <p>4 : Belote du Canton 6 : AG – CA 7 : Pêche à la truite 7 : Cinéma 21 : Théâtre «ainsi soit il ?» JF CHAMPION 28 : Loto CA</p> <p><b>Avril</b></p> <p>18 : Pêche truite Basse Mercerie 25 : Pêche truite aux Plauderies</p> <p><b>Mai</b></p> <p>8 : Loto des Aînés Ruraux 9 : Cinéma 10 : Célébration du 8 mai 16 : Pêche truite Basse Mercerie</p> <p><b>Juin</b></p> <p>3 : Travaux manuels 6 : Barbecue Maison de Retraite 27 : Kermesse école publique</p>	<p><b>Juillet</b></p> <p>11 : Fête nationale avec feu d'artifice Soirée Moules Frites (C.A.)</p> <p><b>Août</b></p> <p>23 : Fête Communale : Comice, Vide Grenier et Marché de l'artisanat</p> <p><b>Septembre</b></p> <p>12 : Cinéma 20 : Congrès APG</p> <p><b>Octobre</b></p> <p>11 : Repas CCAS 17 : Dizaines 23 &amp; 25 : Belote de l'école publique</p> <p><b>Novembre</b></p> <p>8 : Célébration du 11 novembre 14 : Concert de la musique (Ste Cécile) 21 : Soirée de la Musique 28 : Téléthon</p> <p><b>Décembre</b></p> <p>5 : Belote UNC/AFN 12 : Travaux manuels (F.R) 16 : Repas des aînés 20 : Noël des enfants 31 : Réveillon du nouvel an (C.A)</p>
---	--

## INFO - SERVICES

**Mairie** Tél : 02-43-88-43-14 Fax : 02-43-88-21-08  
e-mail : mairiestdenisdorques@wanadoo.fr  
Lundi, mardi, jeudi 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h - Samedi de 8h30 à 10h  
**Permanence des élus** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h à 12h  
**Bascule** : 16€ l'année ou 5€ la pesée  
**Garderie périscolaire** : 7h30 le matin-18h15 le soir

**Agence Postale** : Tel : 02-43-88-43-72  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et samedi de 10h15 à 12h  
**Bibliothèque** : (1<sup>er</sup> étage de la mairie)  
Ouvverte à tous et prêt gratuit :  
- mardi, mercredi et vendredi de 11h à 12h  
Vacances scolaires : uniquement le mercredi matin.  
**Déchetterie** : Lundi, jeudi, samedi 9h à 12h  
Vendredi, samedi 14h à 17h



# ETAT CIVIL

## Le Maire et le Conseil Municipal

### Se réjouissent de la naissance de :



- Elliot LELOUP le 9 janvier
- Lallie LEROY-ALLAIN le 10 avril
- Alexia HOREAU le 26 avril
- Evan DOUCET-BON le 20 juin
- Rania BEN RABHA le 7 juillet
- Sohane HEBERT le 27 septembre
- Bryan DENIS le 19 novembre



### Présentent tous leurs vœux de bonheur à :

Julien MARTIN et Keyla PREUSS unis le 26 décembre 2007  
Eric BERTHELOT et Cécile KEROUAULT unis le 9 mai  
Cédric ALEXANDRE et Sylvie BONNET unis le 10 mai  
Vincent SAN GERONIMO et Marie MOULIN unis le 7 juin  
Marc SCHAEFFERT et Carine JUIGNÉ unis le 12 juillet  
Yves ROBIN et Claudine FOURMONT unis le 30 août



### Prennent part à la peine des familles pour ceux et celles qui nous ont quittés :

- Josiane LANDAIS le 6 janvier
- René LEMEÉ le 15 janvier
- Odette ERNAULT le 21 février
- Jean LAUNAY le 23 avril
- Mauricette TRÉBERN le 6 mai
- Henri LANDAIS le 14 mai
- Daniel BOGAERT le 5 juillet
- Marie-Thérèse TESSIER le 3 août
- Henry CORMIER le 17 septembre
- Raymond PAPIN le 28 septembre
- Simone LEVRARD le 15 novembre

(Veuillez nous excuser pour un éventuel oubli)



# LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants ou les personnes qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale peuvent s'inscrire à la Mairie aux heures d'ouverture **avant le 31 décembre 2008** : se munir d'une pièce d'identité.

# RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes Garçons et Filles doivent se faire recenser dans les 2 mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire en se rendant à la Mairie avec le livret de famille.

Une attestation de recensement leur sera remise : cette attestation sera indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire...)

# ORDURES

## Ramassage des ordures ménagères

Il s'effectue le **mercredi** matin de bonne heure. Il est souhaitable de les sortir la veille.

*Si votre sac n'a pas été ramassé, vérifiez que celui-ci contient seulement des déchets ménagers.*

## Pour les déchets non ménagers

En attendant l'ouverture de la déchetterie de St Denis, vous pouvez utiliser la **déchetterie de Loué - ZA Route de Vallon s/Gée - Tél : 02 43 88 87 81**

Ouverture : Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h et samedi de 8h à 12h.

# URBANISME

Les déclarations d'urbanismes ont été modifiées depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007



Vous devez déposer un permis de construire en Mairie en 4 exemplaires, si vous souhaitez :

- Installer une véranda de + de 20m<sup>2</sup>,
- Installer une serre de plus de 4 m de haut et de plus de 2000m<sup>2</sup>,
- Modifier le volume d'un bâtiment avec percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur,
- changer de destination d'un bâtiment avec travaux sur les structures porteuses ou façades,
- Construire une nouvelle habitation ou ses annexes
- Construire un bâtiment de plus de 20m<sup>2</sup>

Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux en Mairie en 2 exemplaires, si vous souhaitez réaliser :

- une construction ayant entre 2 et 20m<sup>2</sup> de SHOB
- piscine non couverte ou dont la couverture fait – 1,80m et dont le bassin à – 100m<sup>2</sup>
- serre dont la hauteur est comprise entre 1,80m et 4m et dont la surface est < ou = à 2000m<sup>2</sup>,
- création de surface SHOB > à 2m<sup>2</sup> et ≤ à 20 m<sup>2</sup> ou transformation de + de 10m<sup>2</sup> de SHOB en SHON, travaux de ravalement, travaux modifiant l'aspect extérieur, changement de destination d'un bâtiment sans travaux,

Après dépôt de votre dossier en Mairie, celui-ci est envoyé à la DDE pour l'instruction, puis signé par le Maire

\* Obligations du bénéficiaire : Affichage de l'arrêté dès réception et pendant la durée des travaux, déposer en Mairie l'ouverture de chantier dans le mois de commencement des travaux.

\* Recours contentieux : Les tiers peuvent contester auprès du Tribunal administratif à compter du 1<sup>er</sup> jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain

\* Fin de travaux et conformité : déposer en Mairie l'achèvement des travaux dans le mois de fin des travaux.

**Vous pouvez télécharger les formulaires sur : [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)**





Rénovation du Monument aux Morts



Bravo Dylan !  
Belle carpe de  
5kg200 et  
73cm,

Prise au plan  
d'eau de la  
basse mercerie  
le 8 juin 2008

## LES MEDAILLES



Mr BROSSARD Alexandre né le 23/12/1911 à  
Mareil-en-Champagne. Il a été appelé en septembre  
1939 et libéré le 3 mai 1945



Bravo à tous !  
Quatre de ces petits génies intègrent l'harmonie  
municipale

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

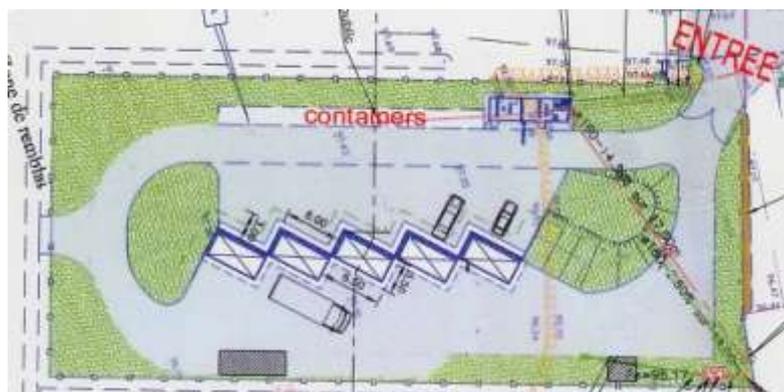
Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte avec une photo. Une photo des agents recenseurs paraîtra dans la presse début janvier. Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres vous informant du recensement. Puis l'agent recenseur passera vous déposer un formulaire que vous devrez compléter et convenir d'une date pour le récupérer.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est effectué tous les cinq ans et ne sert qu'à des fins statistiques.



# LA DECHETTERIE



La Communauté de Communes des Pays de Loué ouvre une déchetterie à Saint Denis d'Orques. Les travaux ont débuté en octobre 2008 et seront terminés fin janvier 2009. L'ouverture est prévue début février.

Le coût de l'investissement est de 210 000€.

Les horaires d'ouverture seront : Lundi, jeudi, samedi de 9h à 12h, vendredi et samedi de 14h à 17h.

# L'AGENCE POSTALE



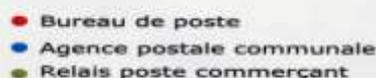
La Municipalité a souhaité maintenir la présence postale sur notre commune en passant avec la Poste une convention « Agence Postale Communale ».

L'ouverture a eu lieu en septembre 2005. Il y a quelques années, il y avait sur la Commune quatre établissements financiers : La Poste, La Caisse d'Epargne, Le Crédit Agricole, Le Crédit Mutuel. Beaucoup de communes n'ont plus rien.

Avec l'Agence Postale, nous avons maintenu un service de proximité : A chacun d'entre nous de le faire vivre.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et samedi de 10h 15 à 12h.

Aujourd'hui ouvert 60 heures par mois.



# LA STATION D'EPURATION



La lagune existante ne répondant plus aux normes d'épuration la Municipalité a engagé une réflexion sur un système répondant aux exigences de la réglementation.

Deux choix possibles :

- le lagunage nécessitant trois bassins demandant environ 1,5 hectares
- le système roseaux qui a été retenu après plusieurs visites d'installations existantes

Les services de l'équipement ont établi le descriptif des travaux afin de lancer la consultation d'entreprises (appel d'offres en mai-juin 2007).

Une présélection d'entreprises a eu lieu le 2 juillet 2007. Les trois entreprises retenues ont été auditionnées le 12 juillet 2007. Ces entreprises devaient répondre à certaines de nos interrogations. Les réponses ont été analysées le 12 octobre 2007.

Le 16 novembre 2007, le Conseil Municipal a autorisé Mr Le Maire à signer l'offre retenue, en l'occurrence SOGEA, pour un montant de 531 560 € base juillet 2007.

Le marché a été signé le 8 janvier 2008 après transmission au service de légalité (Préfecture).

La réunion de lancement des travaux s'est déroulée en Mairie le 7 mars 2008.

La fin des travaux était prévu le 12 juillet mais la mise en service n'a pu avoir lieu à cette date suite au retard d'ERDF pour raison de droit de passage.

Le procès verbal d'achèvement des travaux a été signé le 25 septembre 2008.



## Montage financier TTC

SOGEA .....	553 958,34
France Telecom .....	1 424,07
PIERRE SPS .....	2 109,71
EDF .....	12 300,01 (prévu 9 592,86)
DDE .....	22 126,00
Achat terrain + frais .....	14 927,40
Aménagement abords .....	2 317,25
-----	
Soit .....	609 162,78

## Financement attendu

Subvention Agence de l'eau .....	173 042,11
Subvention Conseil Général .....	173 042,11
Commune .....	253 078,56

L'Agence de l'eau et le Conseil Général nous accompagnent à hauteur de 35% du montant hors taxes.



# EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION du 25 janvier 2008

## Choix des travaux 2008

- Place de la Mairie → 20 000€
- Aménagement ancienne école → 160 000€
- Trottoirs et Sécurité route nationale
- Place de la croix verte (marche et rambarde)
- Lavoir (marche)
- Mur église (fissure) et Mur église (perron)
- Ruelle au portier (enrobé)
- Table ping-pong école
- Travaux d'eau → Tranche + débitmètres. Poursuite de la rénovation du réseau à hauteur de 60 000€ H.T..
- Station d'épuration

## Achat terrain pour la station

Suite au bornage définitif par le cabinet RIVAIN, le Conseil Municipal donne son accord pour 75 ares pour un montant de 14 000 €. Monsieur le Maire est autorisé à signer le compromis et l'acte de vente chez Maître GUESDON, Notaire à Ballée.

## Entrée piscine scolaire

Le Conseil Municipal décide de participer à 50% des entrées piscine soit un montant de 429,30€.

## Extension Bâtiment Communal

Travaux total pour 108 492 € TTC.

## Avenant au bail Bâtiment Communal

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant modifiant le montant du loyer suite à l'extension du bâtiment.

Le Loyer est fixé à 5 360 € H.T. à compter de la fin des travaux.



## Convention éducation nationale – accueil grève

Pour assurer un service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et primaires lors de grèves, il est proposé aux communes qui le souhaitent d'assurer un service minimum d'accueil. Il est proposé une rémunération de 90€/jour par tranche de 15 élèves accueillis. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'éducation nationale.

## Sécurité route nationale

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à établir une demande de dotation globale d'équipement (D.G.E.).

## Trottoirs

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à établir une demande de dotation globale d'équipement (D.G.E.).

## Rencontre avec les commerçants

Monsieur le Maire a reçu les commerçants le 23 janvier 2008, pour envisager une meilleure mise en valeur des entreprises de St Denis.

REUNION du 26 février 2008

## Clôture

Après publicité sur le site achats publics du Conseil Général, trois entreprises ont demandé le dossier.

Monsieur le Maire présente les devis reçus. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise RENAULT Clôtures pour un montant H.T. de 7 770,00€ soit 9 292,92€ TTC.

## Gardiennage église

Suite à la circulaire n° NOR/INT/A/87/00006/C du janvier 1987, le Conseil Municipal applique le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises par un gardien non résidant dans la commune soit 117,10 € pour l'année 2008.



Maîtrise d'oeuvre ancienne école

Le Conseil Municipal décide de retenir Monsieur POISSON de Tennie comme Maître d'oeuvre pour l'aménagement de l'ancienne école.

**REUNION du 21 mars 2008**

**ELECTION DU MAIRE → Mr Daniel MARTIN**

**ELECTION DU PREMIER ADJOINT → Mr LELIEGE Michel**

**ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT → Mr DELHOMMOIS Maurice**

**ELECTION DU TROISIEME ADJOINT → Mr LELOUP Arnaud**

CCAS – membre du Conseil

LELOUP Arnaud – GESLOT Michèle – EDON Christine – FOUCHARD Jacqueline

DELEGUE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Titulaires : Daniel MARTIN – DELHOMMOIS Maurice – PIOGER Fernand

Suppléant : GERE Fabrice – JOUANNEAUX Gérard

**REUNION du 28 mars 2008**

Taux imposition 2008

TFB ...: 12,09 %    TFNB .: 27,29 %    TH .....: 10,61 %    TP .....: 6,01 %

**BUDGET COMMUNE**

Compte administratif 2007

**Section fonctionnement**

Dépenses : 455104,98 €	Recettes : 607 940,97 €	152 835,99 + 107 158,03 (exdt 2006) = <b>Excédent 259 994,02 €</b>
------------------------	-------------------------	--

**Section investissement**

Dépenses : 149 399,35 €	Recettes : 95 182,02 €	54 217,33 € + 52 374,90 (déficit 2006) = <b>Déficit 106 592,23 €</b>
-------------------------	------------------------	--

Budget primitif 2008

Il s'équilibre à **665 853,00 €** en section d'exploitation et à **721 911,00 €** en section investissement.

**BUDGET EAU**

Compte administratif 2007

**Section fonctionnement**

Dépenses : 113 140,56 €	Recettes : 118 307,25 €	5 166,69 + 5 950,05 = <b>Excédent 11 116,74 €</b>
-------------------------	-------------------------	---

**Section investissement**

Dépenses : 232 305,02 €	Recettes : 153 533,77 €	78 771,25 € + 22 415,13 (déficit 2006) = <b>Déficit 56 356,12 €</b>
-------------------------	-------------------------	---

Budget primitif 2008

Il s'équilibre à **146 423,00 €** en section d'exploitation et à **184 373,00 €** en section investissement.

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Compte administratif 2007

**Section fonctionnement**

Dépenses : 22 680,58 €	Recettes : 16 735,20 €	5 945,38 € + 9 926,91 (excédent 2006) = <b>Excédent 3 981,53 €</b>
------------------------	------------------------	--

**Section investissement**

Dépenses : 81 038,72 €	Recettes : 90 171,71 €	9 132,99 – 2 372,15 (déficit 2006) = <b>Excédent 6 760,84 €</b>
------------------------	------------------------	---

Budget primitif 2008

Il s'équilibre à **31 400,00 €** en section d'exploitation et à **778 718,00 €** en section investissement.

**BUDGET LOTISSEMENT DE LA FORET**

Compte administratif 2007

**Section fonctionnement**

Dépenses : 204 548,63 €	Recettes : 129 632,26 €	74 916,58 + 18 003,68 (excédent 2006) = <b>Déficit 56 912,90 €</b>
-------------------------	-------------------------	--

**Section investissement**

Dépenses : 109 335,77 €	Recettes : 179 970,63 €	70 634,86 - 59 970,63(déficit 2006)= <b>Excédent 10 664,23 €</b>
-------------------------	-------------------------	--



## Budget primitif 2008

Il s'équilibre à **30 000,00 €** en section d'exploitation et à **111 160,00 €** en section investissement.

## Prêt au service d'eau

Le Conseil Municipal décide un prêt du budget principal de la Commune au service d'eau pour un montant de 70 000€ à rembourser sur 5 ans sans intérêt soit 14 000€ par an.

## **REUNION du 14 avril 2008**

### Aménagement sécurité nationale

Monsieur le Maire présente le projet de mise en place de feux « récompenses » pour améliorer la sécurité avenue de la Libération (RD 357) et la création de trottoir ruelle au portier. Le Conseil Municipal accepte le projet pour un montant de 59 000€ H.T. qui sera financé par emprunt pour 25 000€, DGE 23 600€ et par le budget général de la commune pour 30 000€. Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DGE pour 30% soit 23 600€. Le Conseil Municipal atteste l'inscription des dépenses au budget de l'année en cours en section investissement.

Le Conseil Municipal atteste de la compétence de la Commune de Saint Denis d'Orques à réaliser les travaux.

### Subvention voyage scolaire

Suite à la demande établie par l'école, d'une aide financière pour le voyage scolaire de fin d'année, le Conseil Municipal accepte de participer pour 700€.

### Subvention assainissement par le conseil général

Le Conseil Municipal valide le plan de financement à hauteur de 20 % par le Conseil Général, pour les travaux des tranches n° 9 et 11.

### Aménagement de 3 logements dans le bâtiment Notre Dame

Monsieur le Maire présente la proposition de l'entreprise LEBRAY pour l'aménagement de trois logements (2 x 30m<sup>2</sup> et 1 de 40m<sup>2</sup>).

Les frais de maîtrise d'œuvre représenteront 7,5% du montant H.T.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs nécessaires au permis de construire.

Notre demande d'aide financière n'a pas été retenue par le Conseil général qui ne finance que les logements très sociaux.



### Dégradations (sanitaires publics et abri bus)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dégradations effectuées au sein des toilettes publiques et l'abri bus brûlé. Il va porter plainte en gendarmerie.

### Délégué Vallée de la Sarthe

Daniel MARTIN

### Délégué association touristique

Marie-Pierre BEAUVAIS

### Délégués Erve et Treulon

Titulaires : Michel LELIEGE – Jean-Louis ECHIVARD    Suppléant : Fabrice GERE

### Délégués CNAS

Elus : Arnaud LELOUP

Agents : Christine BIRON



## Commission appel d'offre

### Titulaires

### Suppléants

TITRE	NOM	Prénom	TITRE	NOM	Prénom
Monsieur	MARTIN	Daniel	Madame	PORTAIS	Stellie
Monsieur	LELIEGE	Michel	Monsieur	DELHOMMOIS	Maurice
Monsieur	LELOUP	Arnaud	Madame	FOUCHARD	Jacqueline
Madame	BEAUVAIS	Marie-Pierre			

### REUNION du 15 mai 2008

#### Dossier de prêts

Pour les dossiers de prêts 3 banques ont été consultées : Dexia, Crédit agricole et Caisse d'Epargne.

Extension garage : crédit agricole (taux fixe 4,67% sur 15 ans)

Station épuration : Caisse d'Epargne (Euribor +0,13)

#### Défibrillateur

Le Conseil Municipal accepte le devis pour l'achat d'un défibrillateur pour un montant de 1 831,10 € HT soit 2 190,00 € TTC. N.B. Il est à la maison de retraite, sonner ou téléphoner au 02 43 88 60 00

#### Réfection mur soutènement parvis église

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise COUPE-JAULIN pour la réfection du mur de soutènement latéral du parvis de l'église après affaissement du pilier d'angle pour un montant de 4 035,44 HT soit 4 826,39€ TTC.

### REUNION du 19 juin 2008

#### Carrière de Torcé

Une réunion du collectif contre la carrière a eu lieu, à la salle polyvalente, le 7 juin 2008.

Afin de peser dans ce dernier, Monsieur le Maire demande une mobilisation plus forte des habitants de notre commune.

#### Arrêté de circulation route de Ste Suzanne

Mr le Maire a demandé l'interdiction des poids lourds de + de 7,5T par la rue d'Orques. La discussion est en cours avec le Conseil Général.

#### Rendez-vous Pierre Hellier

Monsieur le Maire propose à un conseiller de l'accompagner voir Mr HELLIER afin de d'étudier l'implantation d'un nouveau médecin sur la commune. Suite au tour de table et aux différentes indisponibilités, Monsieur LELIEGE se propose.

### REUNION du 9 septembre 2008

#### Enfouissement Conseil Général (rue bellevue/vignées/vieux logis/passage lavandière/pl croix verte)

Suite à la proposition du Conseil Général d'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques, le Conseil Municipal souhaite un chiffrage plus précis de la participation communale.

Si le montant est acceptable la municipalité pourrait inscrire cette opération au budget 2010.

Monsieur le Maire demande à la commission des travaux de se réunir pour étudier. La réunion est fixée au 18 septembre à 16h en Mairie.

#### Nom des futurs logements dans l'ancienne école

Le Conseil Municipal nomme les futurs logements : Résidence Notre Dame du Parc



### Abri bus – rue des aubépines

La commune a fait les travaux dans les délais prévus. Monsieur le Maire a demandé que la descente et la montée des enfants s'effectuent au niveau de l'abri. Les horaires et les trajets sont du ressort du Conseil Général.

Le coût s'élève à 2 163,35€ TTC pour la commune.



### Carrière de Torcé

Suite à la dernière réunion du 3/09/08, Monsieur le Maire a réitéré l'exigence de la Municipalité au niveau de la circulation. Il apparaît que le groupe de travail a donné son accord pour une sortie à travers la forêt directement sur la départementale CD n°4.

### Rencontre Pierre HELLIER

Monsieur le Maire et Mr LELIEGE ont rencontré Mr HELLIER. Le constat est qu'il existe une pénurie de médecin et que le milieu rural ne les attire pas particulièrement. Nous continuons notre démarche à travers des annonces dans des journaux spécialisés entre autres.

## REUNION du 17 octobre 2008

### Panneaux commerces

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SAS SIGNAL pour un montant de 6 275,41 TTC et sera inscrit en investissement au compte 2313.

### Contrat SAUR

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention d'assistance technique de la station de pompage d'eau potable.

### Noël des enfants

Pour l'achat des cadeaux de Noël, un virement de 800€ va être effectué à l'Association des Parents d'élèves.

### Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009.

### Contrats assurances

Monsieur le Maire informe qu'une consultation va être lancée pour tous les contrats d'assurance.

## REUNION du 25 novembre 2008

Les principaux travaux pour 2009 pourraient être :

- \* La réhabilitation de l'ancienne école en 3 logements
- \* La réfection de la place de la Victoire
- \* La déchetterie
- \* Sécurisation de la nationale

### Travaux Place de la Mairie

Monsieur le Maire informe du lancement des appels d'offres.

### Sécurité RD357

Monsieur le Maire lit le courrier du Conseil Général. Une rencontre va être programmée pour se mettre d'accord.



### Trottoir Rue d'Orques

Monsieur le Maire propose un élargissement des trottoirs rue d'Orques avec aménagement sécurisé et mise en place de barrières de sécurité. Il est autorisé à faire une demande de DGE.

### Résultat d'appel d'offre débiètres

Monsieur LELIEGE lit le procès verbal de l'ouverture des offres. Trois entreprises ont répondu. C'est la SAUR qui est retenue pour un montant de 18 325,30€.

### Résultat d'appel d'offre Ruelle au portier

Monsieur le Maire lit le procès verbal de l'ouverture des offres. L'entreprise CHAPRON a été retenue pour un montant de 28109 € TTC.

### Tarif eau 2009

Le Conseil Municipal décide de conserver l'abonnement annuel soit 78,80 € et de fixer les tarifs de consommation d'eau comme suit :

<u>Consommation</u>	de 0 à 100 m3	de 100 à 1000 m3	+ de 1000 m3	cause fuite
Prix du m3	0,89 €	0,81 €	0,67 €	0,39 €

### Tarif assainissement 2009

Monsieur le Maire propose 2 possibilités :

	Hypothèse n° 1	Hypothèse n° 2
Abonnement	0.00 €	20.00 €
Facturation m3	1.00 €	0.80 €

Le Conseil Municipal opte pour l'hypothèse n°1 ainsi le tarif de l'assainissement est fixé à 1,00 € /m3.

### Prévision des Horaires de la future déchetterie St Denis d'Orques

Lundi et jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Caniroute

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec caniroute pour le ramassage des chiens et chats, pour une mise en place au 01/01/2009.

## DEMARCHAGE A DOMICILE

Le démarchage à domicile (« porte à porte ») est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours : la remise d'un contrat est obligatoire.

Aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration du délai de 7 jours. Même si le vendeur veut laisser la marchandise, il ne faut rien lui verser. Il ne faut pas lui remettre de chèque postdaté, ni d'autorisation de prélèvement.

En aucun cas, un démarcheur ne peut prétendre venir de la part de la Mairie.

La Mairie informe préalablement quand il est nécessaire aux différents points (Mairie, Agence postale, boulangerie, boucherie et journaux).



# CONSEILS POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Pièces demandées	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
<b>Carte nationale d'identité :</b> Délai 4 semaines	A la Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 2 photos d'identité (identiques)</li> <li>+ 1 copie intégrale de naissance</li> <li>+ 1 justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, Eau...)</li> <li>+ Carte périmée</li> </ul>	GRATUIT
<b>Passeport :</b> Délai 4 semaines	A la Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 2 photos d'identité (identiques)</li> <li>+ 1 copie intégrale de naissance</li> <li>+ 1 justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, Eau...)</li> <li>+ Ancien passeport (si renouvellement)</li> <li>+ Carte d'identité</li> </ul>	Timbres Fiscaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Adulte : 60 €*</li> <li>+ Mineur : 30 €*</li> </ul> (*changement de tarifs probable en 2009) A se procurer à la trésorerie ou bureau de tabac
Extrait d' <b>acte de naissance</b> ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de naissance	Indiquer sur demande écrite : nom, prénoms, date de naissance et noms et prénoms des parents Présenter la carte d'identité si vous êtes sur place	1 enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d' <b>acte de mariage</b> ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de mariage	Indiquer sur demande écrite : noms, prénoms, date de mariage : présenter le livret de famille si vous êtes sur place	1 enveloppe timbrée pour le retour
Extrait d' <b>acte de décès</b> ou copie intégrale	A la Mairie du lieu de décès	Indiquer sur demande écrite ; noms, prénoms, date du décès	1 enveloppe timbrée pour le retour
Duplicata du <b>Livret de Famille</b>	A la Mairie du mariage ou du domicile	Imprimé à compléter à la Mairie	GRATUIT
<b>Carte grise</b>	A la Mairie ou à la Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Carte grise</li> <li>+ Certificat de cession</li> <li>+ Justificatif de domicile</li> <li>+ Pièce d'identité</li> <li>+ Contrôle technique de - 6 mois pour les véhicules de + de 4 ans</li> </ul>	Barème suivant la puissance fiscale et l'année de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation

## 3939 ALLÔ SERVICE PUBLIC

Demande de renseignements administratifs du lundi au vendredi de 8h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h.

Par internet sur le site : [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

